

Je choisis un soutien régulier par prélèvement automatique

- Je répartis mon don sur toute l'année
- Je n'ai plus à me soucier d'effectuer mon don
- Je peux l'interrompre à tout moment

J'autorise

l'Association Diocésaine de Chartres à prélever sur mon compte la somme :

• Mensuelle de :

- 20€ 30€
 50€ Autre : €

• Trimestrielle de :

- 60€ 90€
 150€ Autre : €

Attention : renouvellement par tacite reconduction.

Remplissez l'ensemble de ce bulletin et retournez-le, accompagné d'un RIB ou d'un RIP, sous enveloppe affranchie à :

**Association Diocésaine
de Chartres
1 rue Saint Eman
28000 CHARTRES**

Etablissement teneur de mon compte à débiter

Etablissement :

Agence :

Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter :

Nom, Prénom

Adresse complète

Etablissement

Guichet

N° de compte

Clé RIB

□□□□□□

□□□□□□

□□□□□□□□□□□□□□

□□

Date :

Signature (obligatoire) :

Numéro national d'émetteur : 408 535

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de prélèvements en faveur de l'Association Diocésaine de Chartres. Je vous demande de faire apparaître mes prélèvements sur mes extraits de compte habituels.

OUI, je donne à l'Église

A renvoyer à : ASSOCIATION DIOCESAINE de CHARTRES
1 Rue St-Eman – 28000 CHARTRES avec votre don

Je fais un don de : €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
ASSOCIATION DIOCESAINE de CHARTRES

Un reçu fiscal vous sera envoyé qui vous permettra,
si vous êtes imposable, de déduire de vos impôts
66 % du montant de ce don.

Je peux aussi verser par
le « don en ligne » de manière
sécurisée sur

www.diocesechartres.com

Mes Coordonnées :

NOM

Prénom

Adresse :

.....

Code postal Ville.....

Je souhaite être informé sur la possibilité de léguer
un bien à mon diocèse. (info.legs@diocesechartres.com)

Je ne reçois pas la revue du diocèse
“Église en Eure et Loir” (11 N° par an).
Je souhaite m’y abonner et je verse par règlement séparé.

37 € abonnement normal 50 € abonnement de soutien